

Un acteur majeur de la distribution de métaux spéciaux

JACQUET METALS

Assemblée générale des actionnaires

Lyon, le 26 juin 2026 – 10h

Ordre du jour

1. Activité et développement
2. Comptes consolidés 2025
3. Comptes sociaux 2025
4. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes
5. Questions / Réponses
6. Vote des résolutions



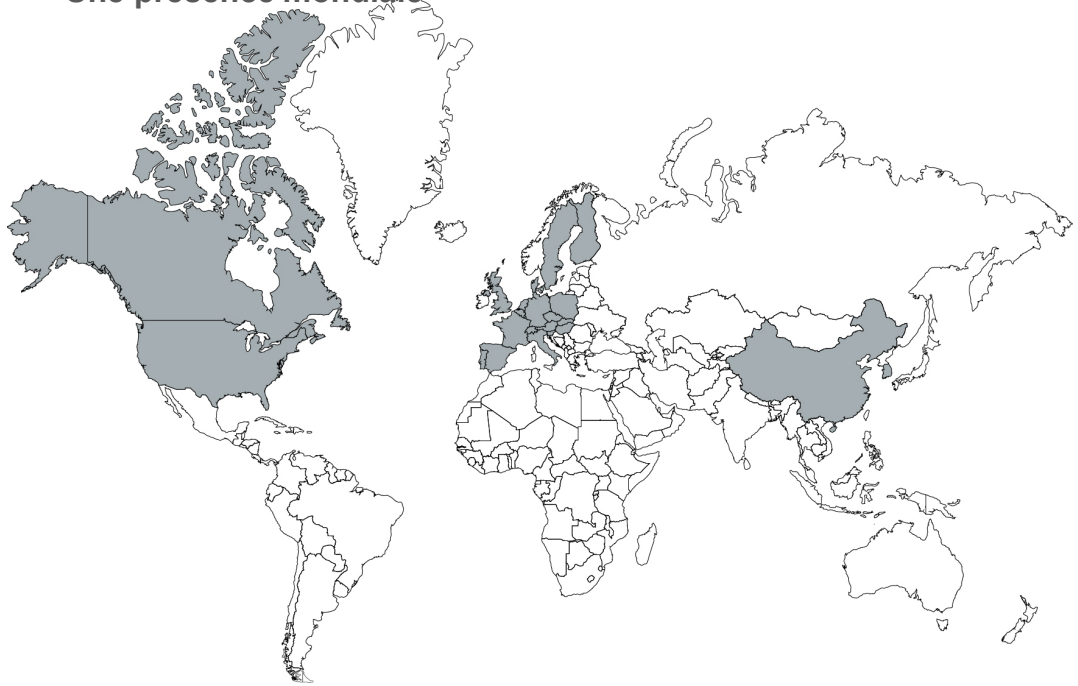
1. Activité et développement

Le Groupe

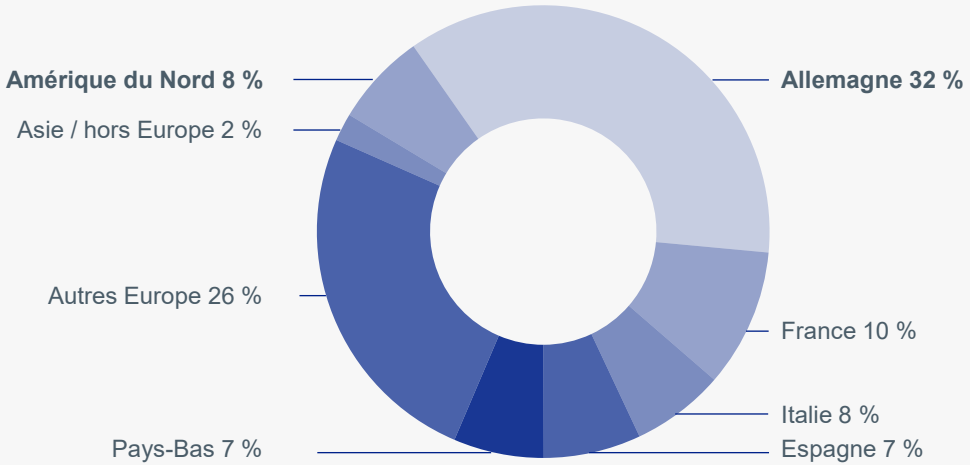
Chiffre d'affaires : 1,8 Md€

3 276 **employés -** 119 **centres de distribution -** 23 **pays**

Une présence mondiale



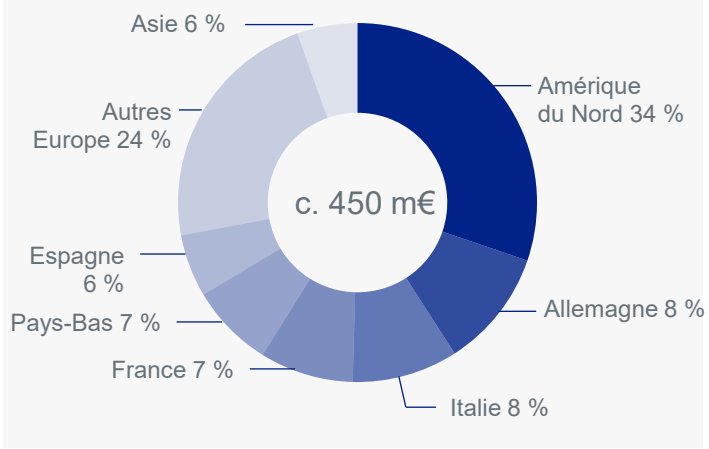
Répartition de l'activité



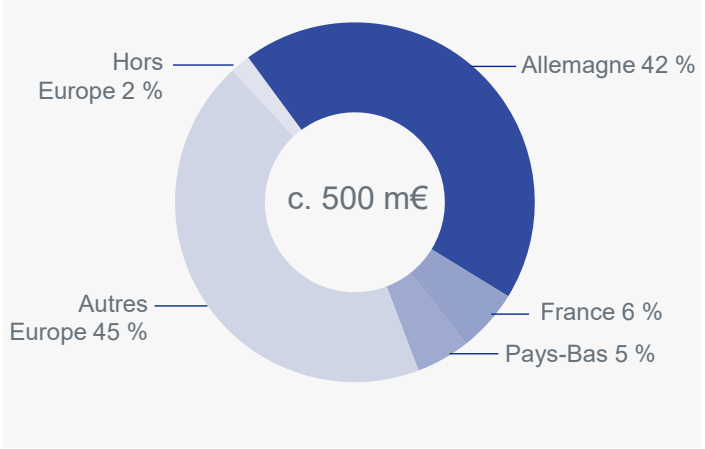
3 divisions

Répartition du chiffre d'affaires

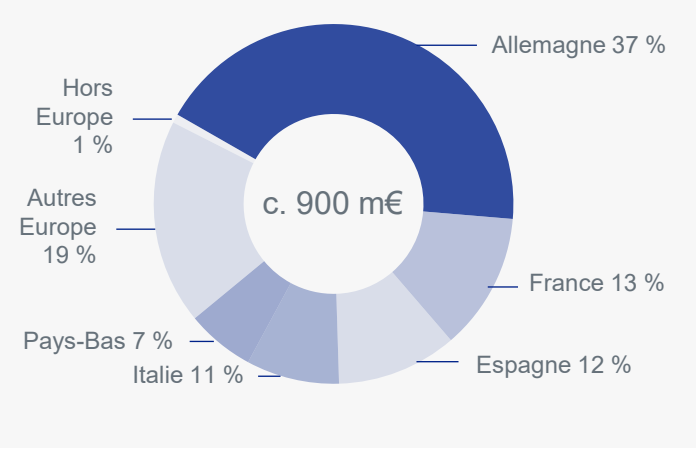
JACQUET



STAPPERT



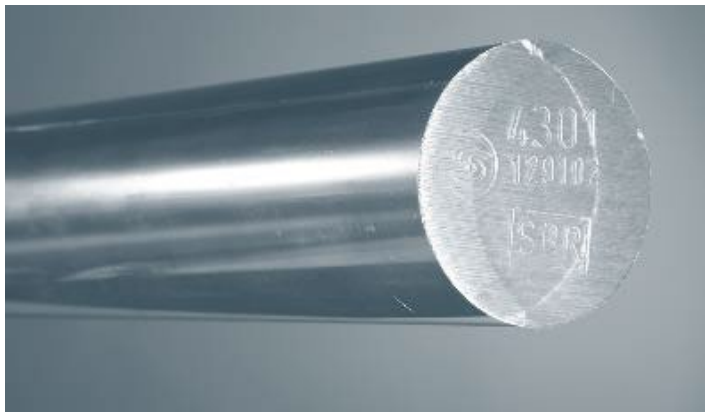
IMS group



Tôles quarto inox



Produits longs inox



Métaux pour la mécanique



Responsabilité environnementale







Bilan carbone



Activités en amont **59,2 %**

	2025
Production	54,0 %
Transports	4,1 %
Autres	1,1 %

Activités du Groupe **1,2 %**

	2025
Gaz et fioul	0,3 %
Électricité	0,7 %
Déplacements	0,2 %

Activités en aval **39,6 %**

	2025
Transformation, utilisation et fin de vie des produits distribués	38,7 %
Transports	0,9 %

Recyclage et économie circulaire

75 % des approvisionnements du Groupe proviennent de métaux recyclés

Récupération et recyclage systématique des chutes de métal et des consommables

Résultats 2025





Chiffres clés

Volumes distribués	**-1,2 %** *vs 2024*
Chiffre d'affaires	**1 840 m€ / -6,6 %** *vs 2024*
Marge brute	**24,2 %** *vs 22,4 % en 2024*
EBITDA	**94 m€ / 5,1 %** *vs 87 m€ / 4,4 % en 2024*
Résultat Net Part du Groupe	**10 m€**
Cash-flow d'exploitation	**103 m€**
Investissements	**21 m€**
Gearing	**21 %** *vs 27 % fin 2024*

Croissance organique

Projets

Espagne (Saragosse)



Chine (Chengdu) 2026



États-Unis (Chicago) 2027





Croissance externe (Espagne)

Mai 2026

Distribution d’aluminium

SABATER FUNDIMOL

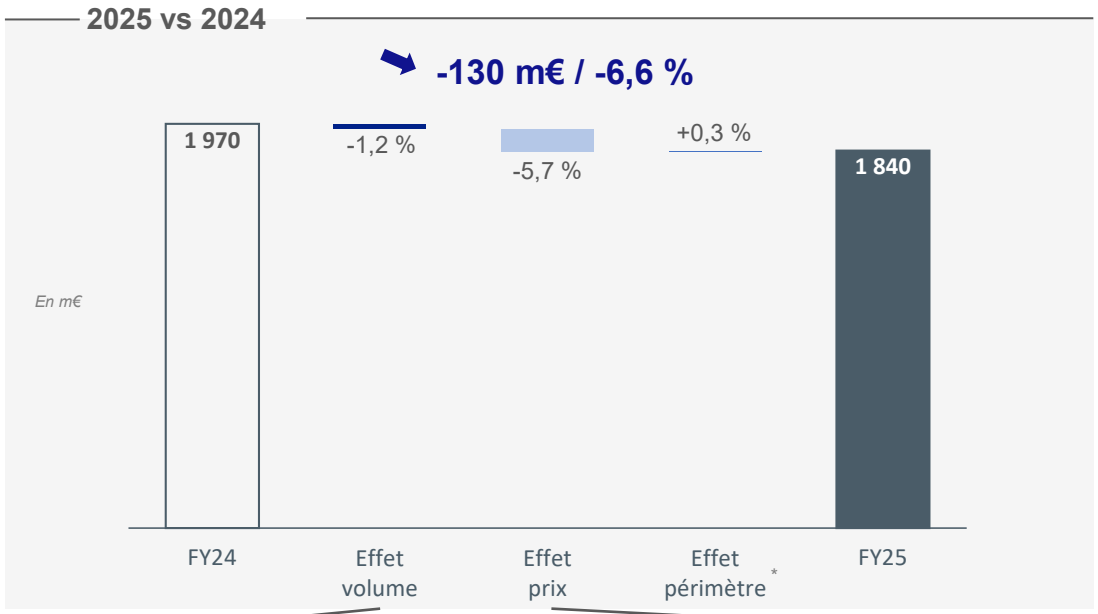




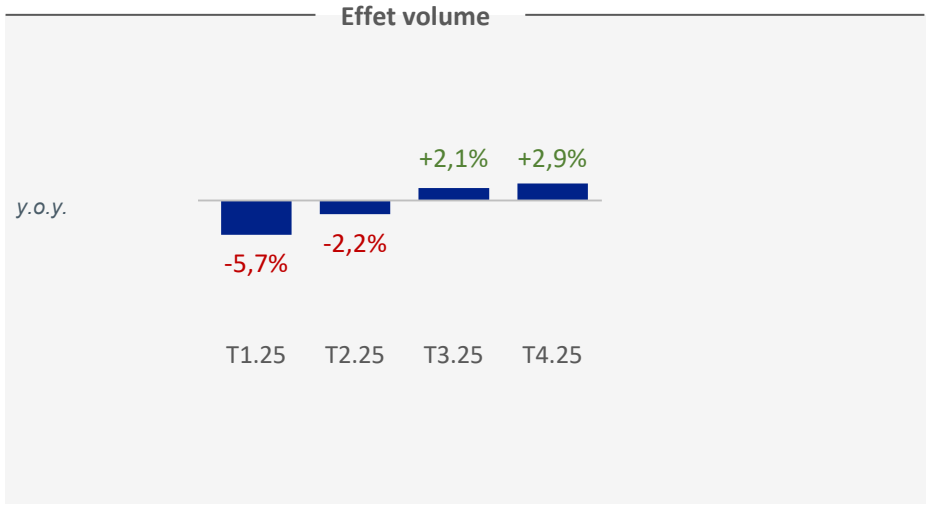
2. Comptes consolidés 2025

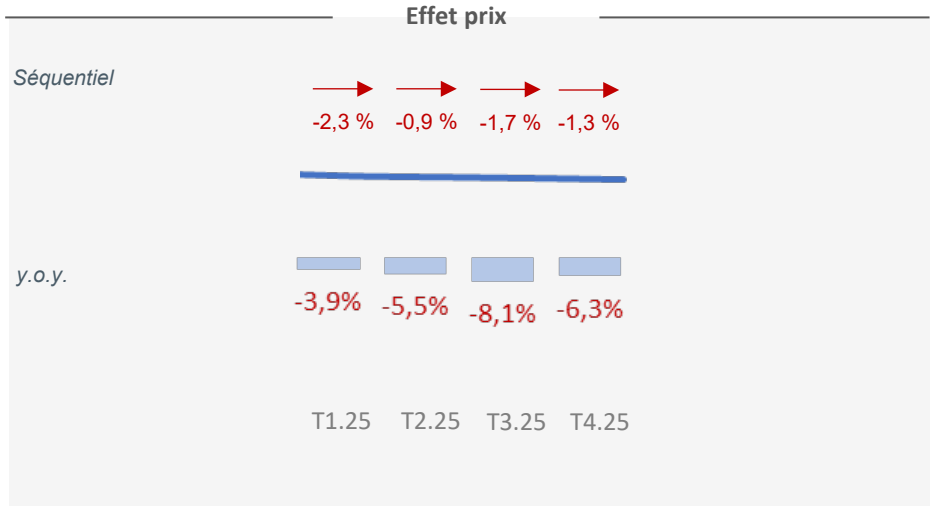
Chiffre d'affaires 2025

Activité & résultats



*Acquisition : Commerciale Fond (mars 2024)

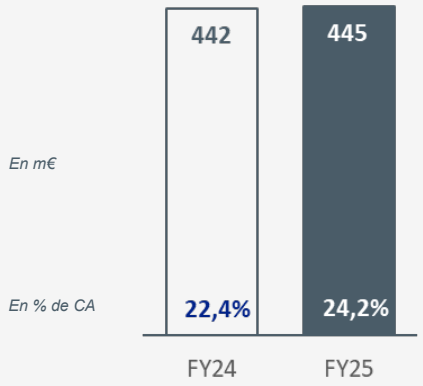




Comptes consolidés 2025

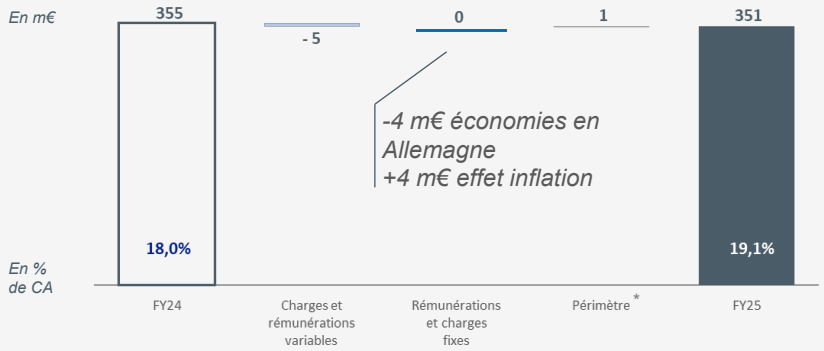
Activité & résultats

Marge brute



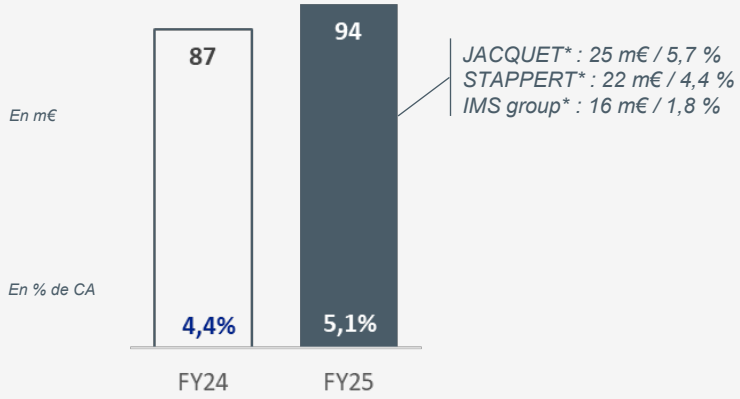
Charges opérationnelles courantes

hors amortissements et provisions



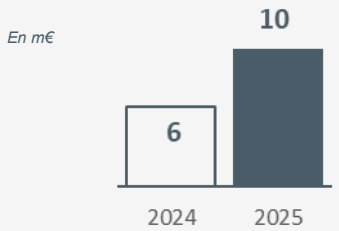
*Charges opérationnelles courantes T1.25 de l'acquisition réalisée en 2024

EBITDA



* hors impacts IFRS16

RNPG



Résultats 2025

Résultat Net Part du Groupe 10 m€

En m€	2024	2025
Chiffre d'affaires	**1 970**	**1 840**
EBITDA courant	**87,3**	**94,1**
en % du chiffre d'affaires	*4,4 %*	*5,1 %*
Résultat Opérationnel Courant	**35,8**	**52,8**
en % du chiffre d'affaires	*1,8 %*	*2,9 %*
Éléments non récurrents et résultat de cession	12,3	0,2
Résultat opérationnel	**48,1**	**52,9**
Résultat financier	(18,9)	(22,0)
Impôts sur les résultats	(19,9)	(18,5)
Taux d'impôts	*68,1 %*	*59,9 %*
Part des minoritaires	(3,3)	(2,0)
Résultat Net Part du Groupe	**6,0**	**10,4**

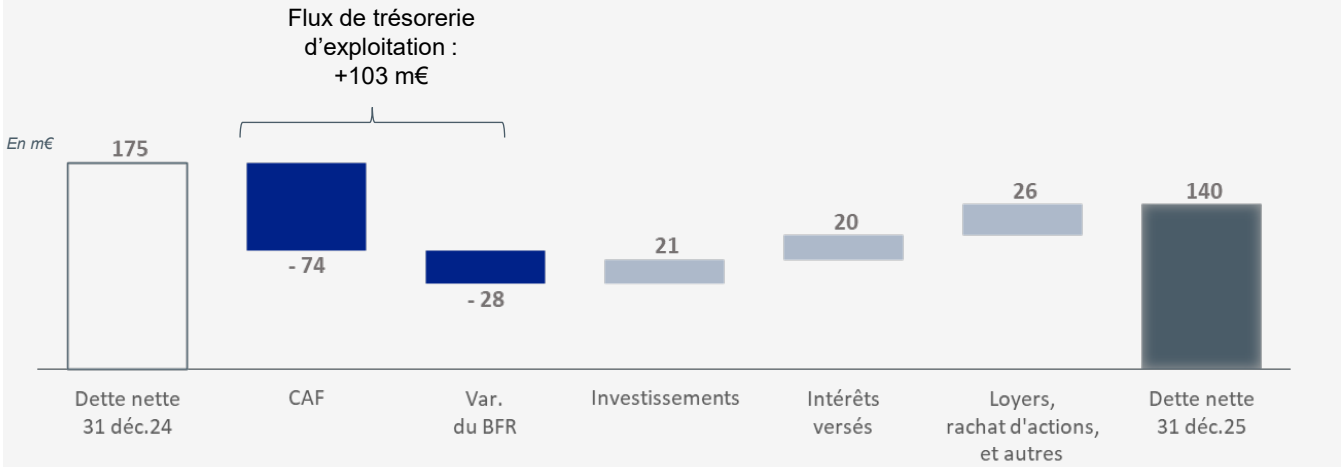
Dont badwill sur acquisition 4,4 m€ et Produits non récurrents 6,9 m€

Cette hausse s'explique principalement par l'expiration des instruments de couverture fin 2024 (SWAP et CAP inférieurs à 0,20 %) et l'application de la norme IAS 29 relative aux économies hyper inflationnistes (Turquie)

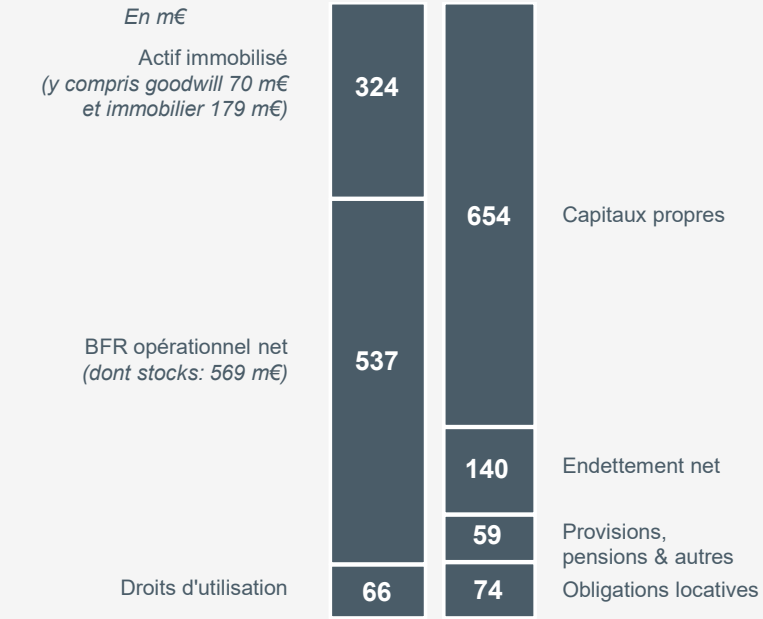
31 % hors fiscalité différée et non-activation des reports fiscaux

Cash-flow / Bilan au 31 décembre 2025

Flux de trésorerie d'exploitation +103 m€



Gearing 21,4 %



Financements au 31 décembre 2025

Le Groupe dispose de **179 m€** de trésorerie et de **740 m€** de lignes de crédits utilisées à hauteur de 43 %.

En 2025, afin d'optimiser la charge d'intérêts financiers, le Groupe a réduit son endettement brut en procédant à des remboursements par anticipation, notamment :

- Un contrat « Schuldscheindarlehen » de **146 m€** (échéance juillet 2026 in fine) a été remboursé par anticipation à hauteur de **66 m€** au 1er semestre 2025, et le solde de **80 m€** refinancé par un nouveau Schuldscheindarlehen (échéance avril 2030 in fine) ;
- Trois prêts amortissables PPR de **95 m€** à échéance 2031 ont été remboursés par anticipation aux 2e et 3e trimestre 2025.

La maturité du crédit syndiqué de **160 m€** (non utilisé à date) a été étendue à juillet 2028.

				Echéances			
En m€	**Autorisés au 31.12.2025**	**Utilisés au 31.12.2025**	**% utilisation**	**2026 et durée indéterminée**	**2027-2028**	**2029-2030**	**2031 et +**
Crédit syndiqué revolving 2028	160	-	0 %	-	-	-	-
Schuldscheindarlehen 2029	72	72	100 %	-	-	72	-
Schuldscheindarlehen 2030	80	80	100 %	-	-	80	-
Crédits amortissables	74	74	100 %	25	32	17	1
Autres lignes de credit	130	28	21 %	19	9	-	-
Financements JACQUET METALS SA	**516**	**254**	**49 %**	**43**	**41**	**169**	**1**
Lignes de crédit opérationnelles multi-objet (lettres de crédit, etc)	141	26	18 %	26	-	-	-
Factoring	44	1	2 %	1	-	-	-
Financements d'actifs (crédits amortissables, etc.)	39	39	100 %	14	16	4	5
Financements filiales	**223**	**65**	**29 %**	**41**	**16**	**4**	**5**
Total	**740**	**319**	**43 %**	**84**	**57**	**172**	**6**



3. Comptes sociaux 2025

Comptes sociaux 2025

Compte de résultat et bilan de JACQUET METALS S.A.

En k€	2024	2025
Chiffre d'affaires	**31 534**	**30 373**
Résultat d'exploitation	(192)	(821)
Résultat financier	13 390	20 352
Résultat exceptionnel	297	n.a.
Résultat net	**11 300**	**18 448**

En k€	31.12.24	31.12.25
Actifs financiers	191 929	184 380
Immobilisations incorporelles et corporelles	7 030	7 822
Trésorerie et équivalent	251 226	87 750
Autres actifs	294 413	286 645
Total actif	**744 598**	**566 597**
Capitaux propres	213 953	221 075
Endettement	493 501	308 081
Autres passifs	37 144	37 441
Total passif	**744 598**	**566 597**



4. Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

Présentation des rapports des Commissaires aux comptes

- GT représenté par Madame Françoise Méchin
- EY représenté par Monsieur Nicolas Perlier



5. Questions / Réponses



6. Vote des résolutions

Résolutions proposées à titre ordinaire

Résolution n°1

Approbation des comptes sociaux de l’exercice clos le 31 décembre 2025

Résolution n°2

Approbation des comptes consolidés de l’exercice clos le 31 décembre 2025

Résolution n°3

Affectation du résultat de l’exercice clos le 31 décembre 2025

Résolution n°4

Approbation des conventions visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce et du rapport spécial des Commissaires aux comptes – Avenant à l'avenant de renouvellement du bail commercial entre les sociétés JACQUET METALS et CITE 44 portant sur les locaux sis 44 quai Charles de Gaulle, 69006 Lyon

Résolution n°5

Rapport spécial des Commissaires aux comptes – Conventions réglementées antérieurement autorisées

Résolution n°6

Renouvellement du mandat d’administrateur de Monsieur Éric JACQUET

Résolution n°7

Renouvellement du mandat d’administrateur de Monsieur Jean JACQUET

Résolution n°8

Renouvellement du mandat d’administratrice de Madame Gwendoline ARNAUD

Résolution n°9

Renouvellement du mandat d’administratrice de Madame Séverine BESSON

Résolution n°10

Renouvellement du mandat d’administrateur de Monsieur Jacques LECONTE

Résolution n°11

Renouvellement en qualité d’administratrice de Madame Dominique TAKIZAWA

Résolution n°12

Renouvellement en qualité d’administrateur de Monsieur Pierre VARNIER

Résolution n°13

Renouvellement du mandat d’administratrice de Madame Alice WENGORZ

Résolution n°14

Renouvellement du mandat d’administratrice de la société JSA

Résolution n°15

Approbation des informations relatives aux rémunérations des mandataires sociaux mentionnées à l'article L.22-10-9 I du Code de commerce

Résolution n°16

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Éric JACQUET à raison de son mandat de Président-Directeur général

Résolution n°17

Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 à Monsieur Philippe GOCZOL à raison de son mandat de Directeur général délégué

Résolution n°18

Approbation de la politique de rémunération du Président-Directeur général

Résolution n°19

Approbation de la politique de rémunération du Directeur général délégué

Résolution n°20

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs

Résolution n°21

Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société GRANT THORNTON

Résolution n°22

Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes en charge de certifier les informations en matière de durabilité de la société GRANT THORNTON

Résolution n°23

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'acheter ou de transférer des actions de la Société

Résolutions proposées à titre extraordinaire

Résolution n°24

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres

Résolution n°25

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission avec maintien du droit préférentiel de souscription d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance

Résolution n°26

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission, par voie d'offres au public, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Résolution n°27

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission, par voie d'offres visées à l'article L.411-2 du Code monétaire et financier, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

Résolution n°28

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription

Résolution n°29

Limitation globale des autorisations

Résolution n°30

Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société sans droit préférentiel de souscription en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital

Résolution n°31

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société, en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

Résolution n°32

Délégation de compétence donnée au Conseil d’administration pour décider d’une ou plusieurs fusions par absorption

Résolution n°33

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs fusions par absorption.

Résolution n°34

Délégation de compétence donnée au Conseil d’administration pour décider d’une ou plusieurs scissions

Résolution n°35

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'une ou plusieurs scissions

Résolution n°36

Délégation de compétence donnée au Conseil d’administration pour décider d’un ou plusieurs apports partiels d’actifs

Résolution n°37

Délégation de compétence donnée au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital par émission d'actions, en cas d'usage, par le Conseil d'administration, de la délégation de compétence donnée au Conseil d'administration pour décider d'un ou plusieurs apports partiels d'actifs

Résolution n°38

Autorisation au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés qui lui sont liées

Résolution n°39

Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers

Résolution n°40

Autorisation au Conseil d’administration de procéder à des attributions gratuites d’actions existantes ou à émettre

Résolution n°41

Autorisation donnée au Conseil d'administration de réduire le capital par annulation des actions auto-détenues

Résolution n°42

Modification de l'article 26 « Accès aux assemblées – Pouvoirs » des statuts de la Société afin d'insérer la faculté de recourir au vote à distance par voie électronique conformément aux dispositions de l'article R.225-61 du Code de commerce

Résolution n°43

Modification de différents articles des statuts afin de corriger des erreurs matérielles de rédaction :

- Modification de l'article 11 « Droits et obligations attachés aux actions »
- Modification de l'article 13 « Conseil d'administration - Administrateurs »
- Modification de l'article 24 « Convocation des assemblées »
- Modification de l'article 30 « Assemblées générales extraordinaires »
- Modification de l'article 36 « Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social »

Résolution n°44

Modification de l'article 38 « Contestations » des statuts de la Société afin de tenir compte de la réforme des tribunaux de grande instance

Résolution n°45

Pouvoirs

Avertissement

Cette présentation peut contenir des déclarations ou des objectifs concernant l'activité, les résultats et la situation financière du Groupe JACQUET METALS. Ces informations s'appuient sur des hypothèses raisonnables, le jour de leur publication, qui pourraient évoluer en raison notamment des incertitudes et des risques liés à l'environnement économique, financier, réglementaire et concurrentiel, notamment le cours des matières premières.

De ce fait, le Groupe JACQUET METALS ne prend aucun engagement et ne serait être tenu pour responsable de toute évolution défavorable ou de tout écart par rapport à ses déclarations ou objectifs qui seraient liés à la survenance d'événements nouveaux ou d'évolutions non prévisibles.

Les facteurs de risques du Groupe, c'est-à-dire ceux pouvant influencer de façon significative ses résultats économiques et financiers, sont exposés dans le Document d'Enregistrement Universel, déposé chaque année auprès de l'Autorité des Marchés Financiers.

Ce document ne constitue en aucun cas et dans aucun pays, une offre de vendre ou la sollicitation d'une offre d'achat de titres JACQUET METALS.



Euronext Paris
ISIN : FR0000033904

